



Le mardi 11 juillet 2023 , la CGT Enseignement Privé- Secteur agricole a été invitée par le groupe parlementaire NUPES à auditionner au sein de l'Assemblée Nationale.

En effet, une Loi d'orientation agricole est prévue pour l'automne 2023. L'agriculture française va faire face à de véritables bouleversements ces prochaines années (installation des nouveaux agriculteurs, changement climatique, disparition de terres agricoles ...)

Le groupe parlementaire NUPES a souhaité savoir si les lycées agricoles privés avaient bien pris en compte ces nouveaux enjeux et si nos apprenants étaient suffisamment bien formés face à ces nombreux défis.

Notre syndicat a décidé d'accepter cette invitation et de réfléchir en interne sur le rôle de nos lycées dans l'agriculture de demain.

Pour étayer notre réflexion, un sondage a été envoyé à l'ensemble des enseignants (vous pouvez retrouver le bilan de de celui-ci via le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/1jFQRfMIWE3ay3b1IVyB8t_XMpz2mK9zK2Q9dWrJ-1w/edit#responses

Lors de l'audition étaient présents notre syndicat, ainsi que FO MFR, la CFTC et une dizaine de députés et attachés parlementaires.

Chaque organisation syndicale a été amenée à présenter les thématiques qu'elle souhaitait aborder. Par la suite, un échange c'est mis en place avec les députés.

De notre côté, nous avons souhaité revenir sur trois sujets :

- le contenu des enseignements en zootechnie/ écologie et agronomie
- l'installation des futurs agriculteurs
- et la question du sexisme dans l'agriculture française.

Nous avons eu un échange constructif, pertinent et intéressant sur ses thématiques. Nous avons pu ainsi revenir sur les nombreuses problématiques que peuvent rencontrer nos jeunes pour reprendre et pérenniser une exploitation agricole.

Nous espérons que ces points seront bien pris en compte lors de la prochaine Loi d'Orientation agricole et nous continuerons à nous intéresser et à suivre ces sujets.